



Délibération 2018 CS 15 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : SOUTIEN A L'INGENIERIE DU PARC 2018 – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 20 février à 17h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 14 février, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 55 présents (42) ou représentés (13) pour 49 requis.

Etaient présents :

Mesdames Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Jacqueline COMBE, Christiane NAJI, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Mickaël CAVALIER, Gino MORELLO, Fernand PEREZ, Serge SYLVESTRE, Alain GUEYDON, André BERGER, Christian AUTAUD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES (aux titres de La Bastidonne et de CCPAL), Michel BINOIS, Jean-Pierre LEROUX, Jean BRIEUSSEL, Claude BADOUC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Frédéric BLACHERE, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Nadine SARTE-BARANCOURT à Gisèle MAGNE
Anne-Marie CHEYREZY à Sabine GATIN
Yolande PRIMO à Alain DEILLE
Marie-Claire FEREOUX à Valérie DELONNETTE
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON
Geneviève RECUBERT à Gino MORELLO

Messieurs

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN
Hélian RAVARY à Mireille BOR
Didier PERELLO à Alain CAHOUR
Sylvain LERREDE à Paule DAPRES
Pierre BENAS à Mickaël CAVALIER
Pierre POURCIN à André BERGER

Etaient excusés

Mesdames Claudette SAINT-MARTIN, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Philippe DAUMAS, Julien AUBERT, Jean-Bernard MION

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon modifiés par arrêté préfectoral du 29 février 2016 ;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 adoptée par délibération n°2015CS56 du 25 juin 2015 du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la dotation annuelle du Ministère en charge de l'environnement en vue de la mise en œuvre de la charte ;

Considérant la nécessité de solliciter la dotation de soutien à l'ingénierie de la part l'Etat pour le bon fonctionnement du Parc ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) pour le soutien à l'ingénierie du parc naturel régional du Luberon en vue de la mise en œuvre de sa charte ;
- **SOLLICITE** une subvention à hauteur de 150 000 € pour l'année 2018 de la DREAL PACA;
- **AUTORISE** le Président du Parc naturel régional du Luberon à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La Présidente,


Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0